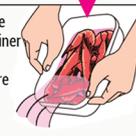


LES ATTRACTANTS LIQUIDES

EBISHAKI

Tremper simplement les crevettes ou le krill dans ce liquide augmente considérablement l'attractivité de l'appât. Cet attractant qui contient des acides aminés est un appétant puissant. L'Ebishaki est devenu un attractant de référence pour tous les appâts et en particulier les crevettes et gambas. L'Ebishaki est fortement recommandé pour les pêches au Tenya et aux leurres-appâts.

UTILISATION

- 1 Placez les crevettes décongelées ou les autres appâts (comme le krill) dans un récipient de taille appropriée, puis versez le liquide "Ebi Shaki!" dessus. 
- 2 Ajoutez suffisamment d'"Ebi Shaki!" pour recouvrir les crevettes ou les appâts. Laissez mariner les crevettes/calames pendant 20 minutes et autres appâts pendant 10 minutes. 
- 3 Après le trempage, égouttez le liquide "Ebi Shaki!" pour terminer la préparation. (Attention : un trempage prolongé peut rendre l'appât trop ferme) 



APPÂTS CONSEILLÉS



LES ATTRACTANTS LIQUIDES

KARUJIME

Ce liquide de préparation est spécialement conçu pour raffermir légèrement les appâts et leur donner un effet brillant grâce à sa composition qui comporte des micros paillettes. Idéal pour les poisson frais ou congelés, les coquillages ou les crevettes. L'appât tient mieux sur l'hameçon et plus longtemps. Enrichi en acides aminés, il renforce l'appétence et intensifie la brillance de la peau des poissons, offrant un attrait visuel supérieur. Cet attractant se démarque dans les situations de concurrence alimentaire grâce à sa combinaison olfactive et visuelle.

UTILISATION

- Placez les appâts que vous souhaitez raffermir dans un récipient de taille appropriée, puis versez l'attractant jusqu'à ce que les appâts soient entièrement immergés. 



Effets brillants !

APPÂTS CONSEILLÉS



PLUS D'INFOS ? REJOIGNEZ NOUS :

et participez aux jeux concours pour gagner de nombreux lots !



www.pescanautic.com

MARUKYU

GUIDE PRATIQUE

SERVEZ-VOUS!

TOUT SUR LES ATTRACTANTS POUR LA PÊCHE !



PESCANAUTIC®
new fishing style

